

Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2024



Septembre 2025

Occitanie

Près de
7 000
alternants

+74 %
depuis 2020



La part des femmes alternantes est en constante augmentation dans la région, 25% en 2020 et

30 %
en 2024

Depuis 2020, un mouvement de montée en qualification global des alternants de la branche

Part des alternants préparant un bac +3 et au-delà

59 %

2020

65 %

2024



Plus d'
1 établissement sur 3
emploie au moins 1
alternant

5,2 %

des effectifs salariés de la métallurgie dans la région sont des alternants

L'alternance, une opportunité majeure d'insertion professionnelle

78 %

des alternants de la branche sont insérés dès les 6 premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie



7 %

soit plus de 3,5 fois inférieur au taux de rupture tous secteurs confondus dans la région

Évolution globale de l'alternance

6 747 alternants dans **1 235 entreprises** (1 369 établissements) de la branche
sont formés dans **373 organismes de formation** (dont 128 de la région)

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants au 31/12 dans la région



Le coin méthode

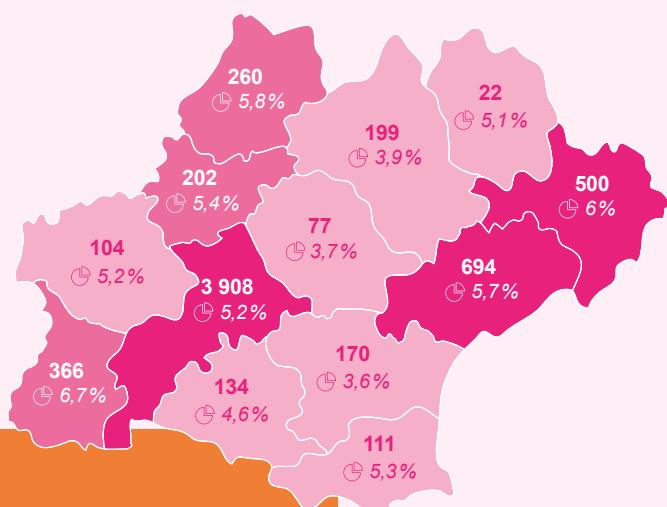
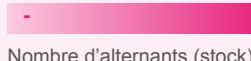
Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat au 31/12. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée. Les contrats rompus au cours des 9 premiers mois ne sont pas comptabilisés dans le stock au 31/12 hors les 2 derniers mois de contrat.



Le nombre d'alternants dans la métallurgie a connu une forte croissance entre 2020 et 2024 (+74% en stock), y compris pour les spécialités industrielles (+71%).

Les alternants représentent 5,2% des effectifs salariés dans la région.

Leur poids par département varie de 3,6 % à 6,7 %. Les alternants sont relativement surreprésentés dans les Hautes-Pyrénées, département avec un faible volume de salariés de la métallurgie.



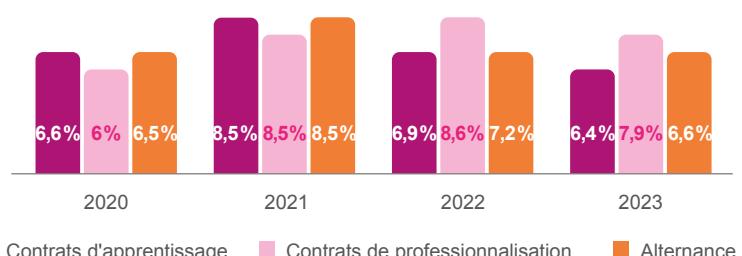
Le coin méthode

Le poids des alternants a baissé par rapport à l'édition 2024 en raison d'une modification de la méthodologie de comptage des effectifs salariés de la branche.

Taux de rupture à neuf mois des contrats par année de début

Un taux de rupture de 7% en 2023.

Après une hausse en 2021, liée à la forte croissance du nombre d'alternants, ce taux s'est stabilisé. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage **tous secteurs confondus dans la région** est de 24%. Le taux de rupture en 2023 est 3,6 fois inférieur pour les niveaux 6 et plus (4%) que pour les niveaux 1 à 3 (14%).

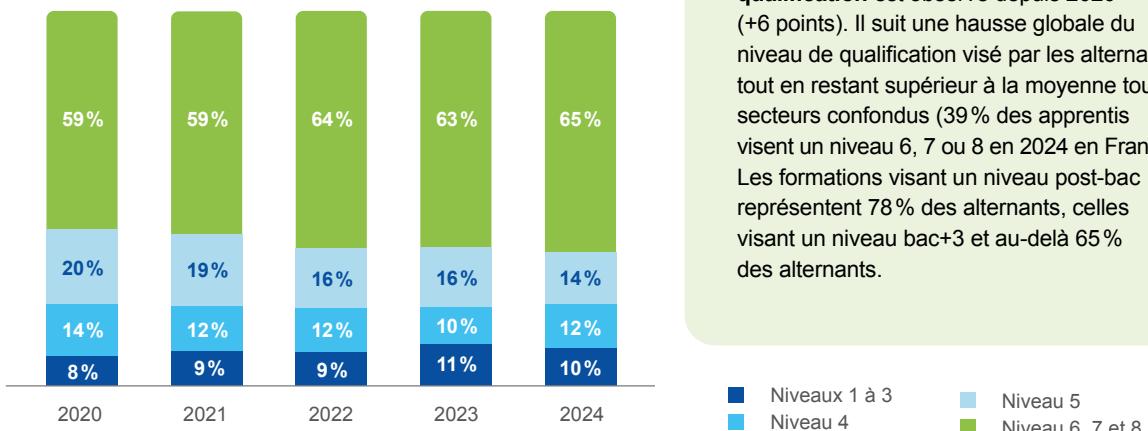


Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Le profil des alternants

7 alternants sur 10 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un mouvement de montée en qualification est observé depuis 2020 (+6 points). Il suit une hausse globale du niveau de qualification visé par les alternants tout en restant supérieur à la moyenne tous secteurs confondus (39 % des apprentis visent un niveau 6, 7 ou 8 en 2024 en France). Les formations visant un niveau post-bac représentent 78 % des alternants, celles visant un niveau bac+3 et au-delà 65 % des alternants.

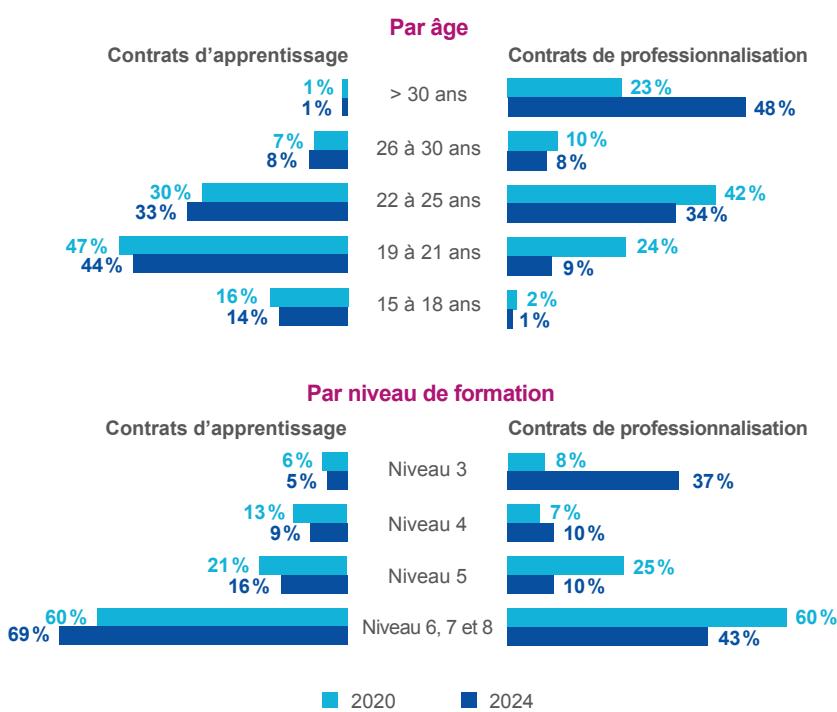


65% des nouveaux alternants préparent un bac+3 et au-delà.

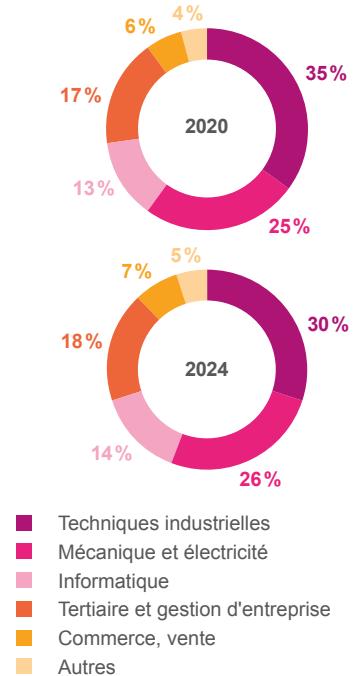


2,4% des nouveaux alternants sont reconnus en situation d'handicap contre 2,1 % en 2020.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

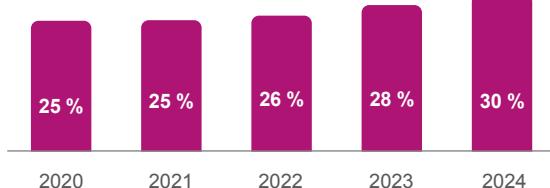
Le profil des alternants

Une augmentation soutenue de la part des femmes alternantes

La part des **femmes alternantes** est en constante augmentation dans la région (25% en 2020 et 30% en 2024).

La part de femmes visant des formations de niveaux 6, 7 et 8 a augmenté de 70% à 80% entre 2020 et 2024.

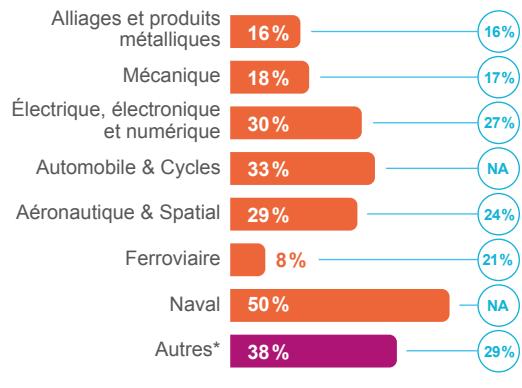
Évolution de la part d'alternantes par année d'entrée



Évolution pour les spécialités industrielles



Part des femmes alternantes par secteur (stock)



*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)



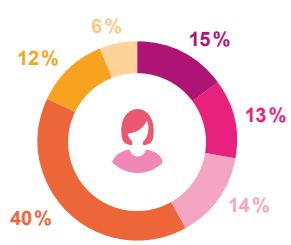
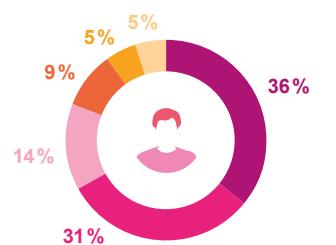
30% des nouveaux alternants sont des femmes contre 25% en 2020.



23% des salariés de la métallurgie dans la région sont des femmes.

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

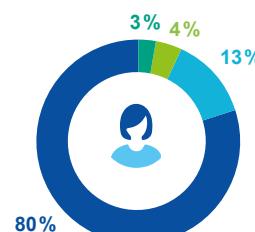
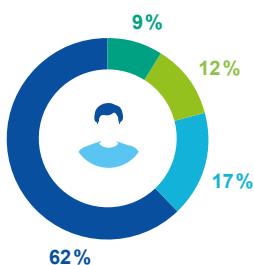
Il est important de noter que les **spécialités suivies** sont très genrées. Ainsi, seules 42% des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 81% d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (stock)

La différence de niveau visé selon le genre est particulièrement marquée. Nous observons depuis 2020 une montée en qualification progressive pour les deux genres (70% des femmes visaient des niveaux 6,7 et 8 en 2020 et 80% en 2024 ; pour les hommes c'était 57% en 2020 et 62% en 2024).



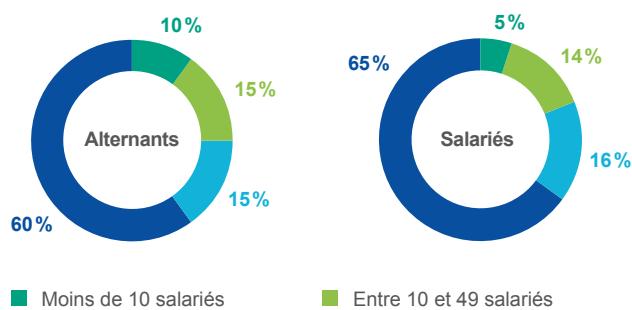
- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Les établissements employeurs⁽¹⁾

37% des établissements et 34% des entreprises emploient au moins un alternant (+1 point par rapport à 2023)

Répartition des alternants sous contrat (stock) et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employeuses

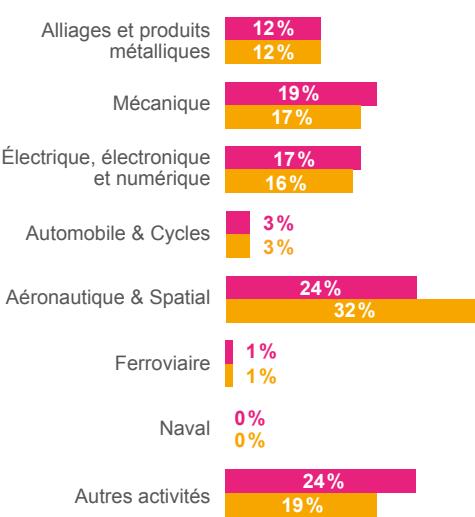


Évolution de la répartition des alternants par taille d'entreprises employeuses (stock)

2020	14%	16%	13%	57%
2021	14%	17%	15%	54%
2022	12%	16%	16%	56%
2023	11%	14%	16%	60%
2024	10%	15%	15%	60%

Répartition des alternants et des salariés selon le secteur des établissements employeurs (stock)

La répartition des alternants en France par secteur est restée globalement stable entre 2020 et 2024. Le poids des alternants est sous-représenté dans le secteur aéronautique.

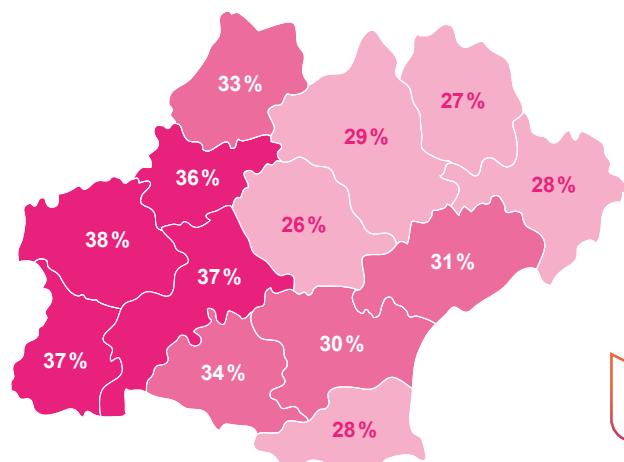


■ Répartition des alternants
■ Répartition des salariés

Part des établissements employeurs d'alternants par département (stock)

37% d'établissements employeurs dans la région (32% au niveau national)
4,9 alternants (en moyenne) par établissement employeur (contre 4,3 niveau national)

- +
Part d'établissements employeurs d'alternants



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

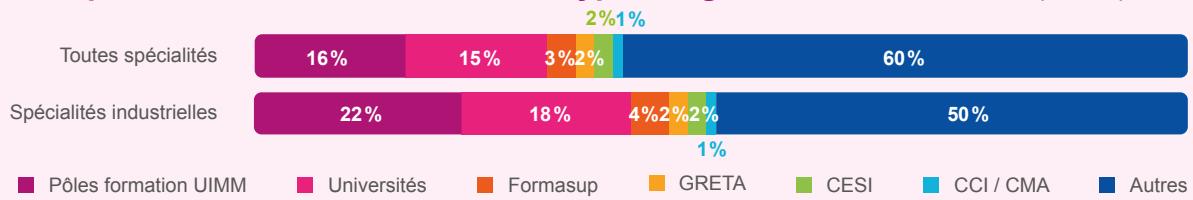
⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

Un regard sur les formations

50 organismes de formation (13 %) forment 80 % des alternants

Parmi les 373 organismes de formation, 325 ont mis en œuvre des contrats d'apprentissage et 109 des contrats de professionnalisation

Répartition des alternants selon le type d'organisme de formation (stock)



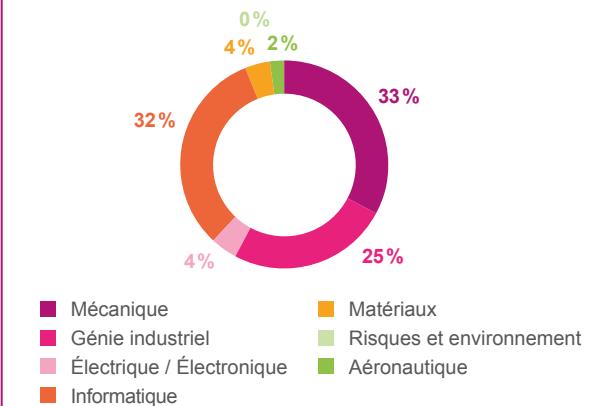
TOP 5 des formations les plus suivies au sein de la région Occitanie (stock)

- 1 BUT Génie Mécanique et productique : Innovation pour l'industrie
- 2 Programme Grande École de TBS Éducation
- 3 BTS Aéronautique
- 4 Ingénieur diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers
- 5 Bac Pro Aéronautique



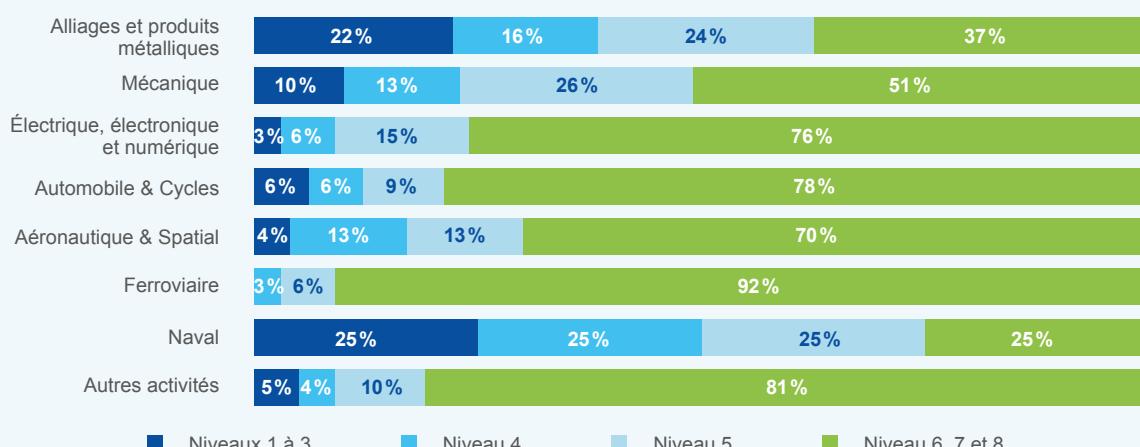
Ces 5 certifications représentent 11 % des alternants de la région

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



19 % des alternants préparent un diplôme d'ingénieur

Répartition des alternants par niveaux de formations visés et par secteur (stock)



Un regard sur l'insertion professionnelle

Parcours professionnels à l'issue de l'alternance (au niveau national)

Situation à 1 an des apprentis sortis en 2023

Ont été embauchés dans une entreprise de la branche métallurgie*	40 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche du travail temporaire*	13 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche des bureaux d'études techniques*	8 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une branche industrielle (y compris agroalimentaire)*	3 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une autre branche professionnelle*	22 %
Autres situations (poursuite d'études hors alternance, recherche d'emploi, travail dans le secteur public...)	14 %

*Embauchés sur tous types de contrats de travail y compris des contrats d'alternance.

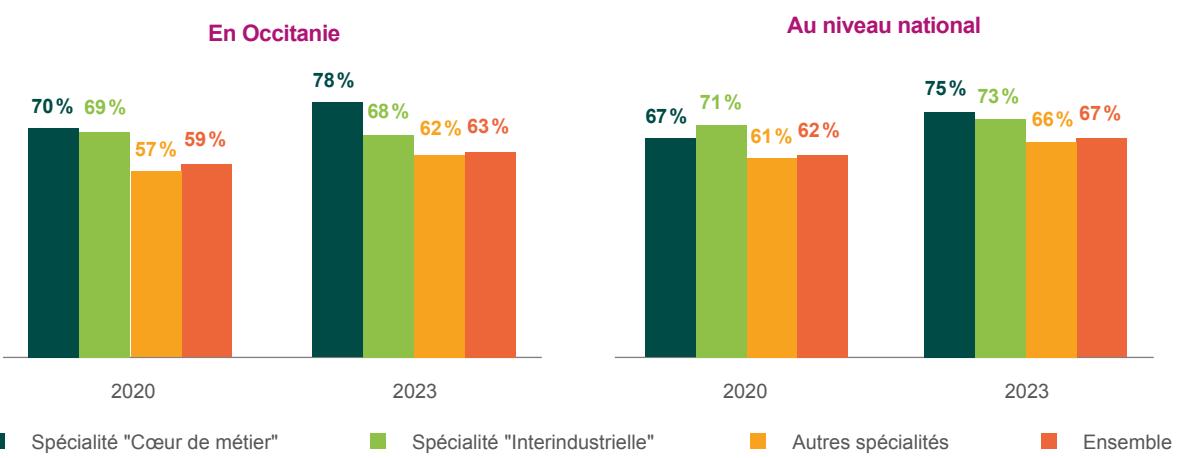
Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

En Occitanie, le taux d'insertion professionnelle des alternants est de 78% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie. Entre 2020 et 2023, ce taux d'insertion professionnelle a augmenté de 8 points.

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations

(toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.

